

Menus propos d'un chasseur de réserve

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 29

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Menus propos d'un chasseur de réserve.

I

Pour le soldat, c'est un moment pénible que celui où, le jour de l'avant-revue, le commandant lui dit devant le bureau : « passé à la réserve. »

Sceptiques ou impressionnables, il est peu d'hommes que le « passé à la réserve » laisse absolument indifférents. Elle est bien vite franchie cette première des trois étapes militaires que la patrie exige de chacun de ses enfants ; un peu au pas ordinaire, un peu à marches forcées, le reste au pas de course, et sept ans sont passés.

Et puis le soldat laisse derrière lui la partie fleurie, insouciant, poétique, le dessus du panier de la vie, voilà pourquoi il a quelque amertume au fond du cœur.

C'est pour avoir senti ces choses que je les écris. Est-ce une faiblesse ? Ceux qui ont partagé mes sentiments répondront.

Pour moi, le jour où j'ai échangé mon n° 45 contre le 111, ce jour-là j'ai souffert, comme on souffre d'une illusion perdue ; je trouvais que ce temps d'élite avait trop vite passé.

C'était hier, me semblait-il, que je faisais mon école de recrue, portant, aussi fièrement que j'en étais capable, l'habit à cors de chasse, les baudriers blancs et le pompon à flamme.

C'était hier que nous chantions, mes amis et moi, au brumeux bivouac de Wangen, ou que nous défilions à Herzogenbuchsée au son de la « Lisette de Béranger. »

C'était hier encore, qu'au lendemain du 22 août, de funeste mémoire, nous faisons notre entrée dans Genève encore toute palpitante des émotions de la veille.

Et revoyant en imagination ces époques si pleines de souvenirs, le jour de mon passage à la réserve fut une véritable séparation. Quelques légères que soient en général les relations militaires, en quittant son drapeau, ses camarades, ses amis, on emporte avec soi quelques regrets, et en prenant un nouveau numéro, une parcelle de cette force de cohésion qu'on appelle l'esprit de corps.

Mais il faut faire de la place aux jeunes ; cette raison toute élémentaire m'a à moitié consolé. En considérant mes habits montrant la corde, mes épaulettes décolorées, et mon képi démodé et jauni, je me suis dit que peut-être, après tout, j'avais aussi perdu le neuf et que tel que j'étais, j'avais en-

core, quoique au second rang, des devoirs sacrés à remplir envers mon pays.

Thermes-de-Lessus.

L. C.

Un excommunié au XIX^e siècle.

Un infatigable et courageux champion de la liberté de conscience est le docteur Joseph-Ignace Dœllinger, dont le nom se trouve dans toutes les bouches, depuis l'opposition énergique qu'il a faite au dogme de l'infailibilité.

Né en 1799, à Bamberg (Bavière) où son père était docteur et professeur distingué, le chanoine Dœllinger est de grandeur moyenne, la taille dégagée avec un aspect à la fois imposant et plein d'affection. Toute sa physionomie, sans être belle, inspire un intérêt qui ne tarde pas à vous captiver. Les cheveux n'ont pas grisonné, et tout en lui annonce qu'il est destiné à attendre l'âge le plus avancé.

Au milieu de la conversation, il semble parfois vous abandonner, pour fixer ses regards dans le lointain, comme s'il apercevait à une grande distance quelque chose qui ne fût visible que pour lui ; mais dès qu'il vous adresse de nouveau son regard souriant, vous éprouvez le respect le plus vif pour cet homme qui a vieilli dans la lutte, et qu'entoure la dignité à la fois grave et modeste que lui procure la fermeté de ses convictions.

Son amour pour la liberté est tel qu'il s'est toujours efforcé de se soustraire à tous les besoins qui ne lui sont pas absolument nécessaires : il ne prise pas, ne fume pas et ne boit ni vin, ni bière. Il se lève à 4 heures du matin, se couche à 9 heures du soir et ne fait qu'un repas par jour. C'est cette régularité et cette modération qui assurent au vieux savant une puissance de travail si prodigieuse.

Les plus belles pièces de son habitation sont occupées par sa bibliothèque, qui compte plus de 30,000 volumes, et qu'il appelle en plaisantant *sa chère moitié*.

Le nom du chanoine de Munich n'a eu que tout récemment un très grand retentissement ; mais depuis longtemps déjà, il est en opposition constante avec Rome. Rappelons seulement *ses conférences de l'Odéon*, tenues en 1861, où il s'exprimait ouvertement contre le pouvoir temporel du pape ; *son discours sur la théologie catholique*, à la réunion des savants catholiques à Munich, en 1863, qui lui attira de violentes attaques du parti jésuitique, à Rome et en Allemagne. Son livre intitulé : *Le pape et le Concile*, où il s'élève contre l'encyclique et le syllabus avec toute l'énergie et le talent qu'on lui connaît, eut un immense succès. Sa nouvelle publication contre le dogme de l'infailibilité lui a valu d'innombrables adresses de sympathie de l'Allemagne, de la Suisse et même de l'Italie. Parmi les vingt-quatre professeurs de l'université de Rome, et les treize professeurs de l'université de Prague qui ont envoyé leur adhésion au courageux doyen de Munich, se trouvent cinq théologiens, fervents catholiques, qui, en 1869, ont signé l'adresse de félicitation au pape, mais que révoltent les innovations insensées de la coterie jésuitique.

Dans la haute Italie, le clergé milanais compte des champions de la résistance au nouveau dogme. Si personne n'eût élevé la voix au-delà des Alpes, peut-être eussent-ils protesté *in petto*. Le cri du chanoine Dœllinger a donc trouvé un écho